

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°5 du 1 Février  
2023

## QUOI DE NEUF

### **[Replay] Conférence PJM : l'éthique au cœur des pratiques**

*Publié le 31 Janvier 2023*

La Chambre régionale Hauts-de-France et le CREA I Hauts-de-France ont organisé jeudi 26 janvier une conférence « Protection juridique des majeurs : l'éthique au cœur des pratiques » .

Près de 250 personnes ont fait le déplacement à l'Université Catholique de Lille pour y assister.

Cette journée a débuté par les témoignages de Murielle Hénon et Kevin Ferlin, intervenants pairs EPoP Hauts-de-France sur l'Auto-détermination des personnes concernées".

La conférence s'est poursuivie avec une intervention de Pierre BOUTTIER, MJPM - Formateur – chercheur Secteur Médico-Social sur l'"Éthique, pratiques et posture du PJM" et de Fabrice GZIL, Directeur adjoint de l'espace éthique Ile de France sur "Protéger les libertés et le pouvoir d'agir de la personne".

Si vous n'avez pas pu assister à la conférence, un replay filmé par [F2L](#) est disponible sur la [chaîne Youtube du CREA I Hauts-de-France](#).

#### Programme

Crédit photo : [Depositphotos](#) par garagestock

## ACTUS REGIONALES

### **[Table-ronde] La place de l'intervention par les pairs dans l'accompagnement Médico-social - 15 février 2023**

*Publié le 31 Janvier 2023*

En novembre dernier, un collectif d'intervenants pairs et le Pôle Henry Dunant d'Amiens ont organisé la "semaine de l'intervention par les pairs".

Durant une semaine des ateliers ont été animés par et pour des personnes en situation de handicap sur différentes thématiques : Emploi, Bénévolat, Santé sexuelle, Habitat et Sport.

Ils proposent le 15 février prochain de 14h à 17h un retour d'expérience et un échange sur la place de l'intervention par les pairs dans l'accompagnement médico-social.

La table-ronde se déroulera à la MDPH de la Somme, Site Simone Veil (Salle Quartz), 49 bd Châteaudun à Amiens. (possibilité de participer en visioconférence)

Ce temps fort est ouvert à tous les professionnels du secteur médico-social, engagés ou non dans la démarche EPoP ainsi qu'aux personnes accompagnées au sein des établissements.

[Pour en savoir plus et s'inscrire](#)

---

## **1H pour l'autonomie**

*Publié le 31 Janvier 2023*

Le Pôle Autonomie de Lille et le Pôle Territorial Lille de la MDPH réunis désormais au sein de la Direction des Equipes de Territoire Autonomie (Département du Nord) a mis en place des temps d'information mensuels « 1 HEURE pour l'AUTONOMIE » à destination des professionnels et élus du territoire, tous les derniers mardis du mois de 11 h à 12 h en visioconférence. Ce temps dédié vise à informer sur les questions relatives à l'APA, aux prestations, au dossier MDPH, au handicap psychique, au vieillissement, à la surdité...

Prochain rendez-vous des « 1 HEURE pour l'AUTONOMIE » le 28 février de 11h à 12h via teams sur le droit des aidants

Si vous êtes intéressés vous pouvez laisser vos coordonnées ici

<https://nordcom.typeform.com/autonomie>

Renseignements à [poleautonomielille@lenord.fr](mailto:poleautonomielille@lenord.fr)

[Flyer](#)

**APPEL À PROJET**

## **Innover dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie**

*Publié le 31 Janvier 2023*

La CNSA lance son appel à projets annuel « Expérimenter pour accompagner l'évolution de l'offre médico-sociale et l'adaptation des réponses aux besoins des personnes ».

Cet appel à projets annuel a pour objectif de soutenir :  
des expérimentations visant à accompagner l'évolution et la transformation de l'offre médico-sociale par l'émergence de modèles d'action, de démarches ou de dispositifs innovants favorables à la qualité des accompagnements et à l'effectivité des droits des personnes concernées ;des expérimentations intégrant systématiquement une démarche d'évaluation et de modélisation, permettant d'identifier les actions prometteuses ou probantes, et d'en diffuser les enseignements à des fins d'essaiage, notamment dans le cadre des publications, des événements et de l'appui de la CNSA aux acteurs territoriaux ;des expérimentations dans les règles habituelles de tarification ; n'appelant pas un financement au titre de la création, de la transformation et de l'extension d'établissements ou de services médico-sociaux soumises à autorisations.

Tous les projets devront impérativement comprendre trois volets :

un volet expérimentation : conception, test et mise en œuvre en routine d'une démarche ou d'un dispositif innovant ;un volet modélisation organisationnelle et économique de la démarche ou du dispositif, dans une perspective de pérennisation et de diffusion ;un volet évaluation, prenant la forme d'une évaluation externe et indépendante, réalisée par un prestataire externe ou une équipe de recherche.

Les porteurs de projet (personnes morales) sont invités à déposer leur dossier entre le 12 janvier et le 24 février 2023 sur la [plateforme de dépôt de la CNSA](#) en sélectionnant la télé-procédure « Appel à projets annuel 2023 ». Le texte intégral de l'appel à projets est consultable sur le site de la CNSA dans la [rubrique « Soutien à la recherche et à l'innovation »](#).

---

## **Accroître l'équité en matière de santé par la promotion d'une alimentation saine et de l'activité physique**

*Publié le 31 Janvier 2023*

L'objectif de cet appel est de développer de nouvelles stratégies et des approches ciblées pour identifier, comprendre et modifier les déterminants et les mécanismes des comportements liés à l'alimentation et à l'activité physique ainsi que des comportements sédentaires afin de briser les habitudes des modes de vie malsains et de réduire les inégalités en matière de santé.

La recherche doit être ciblée sur les groupes défavorisés sur le plan socio-économique et leur environnement, comme le contexte familial, social, culturel et local, ainsi que les influences numériques. Les candidats doivent définir et justifier clairement leur choix de groupe(s) cible(s). En outre, la stratégie permettant d'atteindre ces groupes cibles doit être innovante et décrite en détail.

Seuls les projets transnationaux seront financés. Les conditions suivantes devront s'appliquer pour la composition des consortia :

Minimum de trois partenaires éligibles au financement et maximum de cinq partenaires éligibles et appartenant à au moins trois pays différents participant à l'appel.

Pas plus de deux partenaires éligibles issus du même pays au sein d'un même consortium.

Le consortium peut être élargi à 6 ou 7 partenaires s'il inclut un ou deux partenaires issus des pays suivants : Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Turquie.

Maximum de deux collaborateurs par consortium. Les collaborateurs sont des partenaires sur fond propre : ce sont des partenaires qui ne demandent pas de financement auprès d'une organisation de financement dans le cadre de l'appel (partenaire issu d'un pays non financé ou ne pouvant être financé selon les règles nationales/régionales des organisations de financement participant à l'appel).

L'ANR financera les partenaires français des projets sélectionnés. En respect avec les engagements de l'ANR, les participants s'engagent à déposer leurs publications au sein d'archives ouvertes, et à respecter le protocole de Nagoya concernant l'utilisation des ressources génétiques.

[Texte de l'appel à projets](#)

[Annexes](#)

[Dossier scientifique à compléter](#)

---

## **Santé des jeunes : soutenir les jeunes en souffrance psychique**

*Publié le 31 Janvier 2023*

L'adolescence se caractérise par une période d'opportunités mais aussi de vulnérabilités particulières accrues par des inégalités économiques, sociales ou territoriales qui n'épargnent pas les jeunes. Ces vulnérabilités peuvent entraîner une détresse propice aux conduites à risque et à l'émergence de différents troubles psychiques, plus ou moins graves. En outre, les premiers symptômes des troubles psychiatriques chroniques surviennent souvent à l'adolescence ou à l'entrée dans la vie adulte. Le repérage précoce de ces différents troubles est un enjeu majeur car il est un facteur déterminant pour l'efficacité de la prise en soins des patients et de leurs familles.

L'objectif de cet appel à projets est de financer des initiatives visant à :

renforcer le repérage précoce des jeunes présentant des souffrances psychiques et/ou l'émergence de troubles psychiatriques par une approche globale ;faciliter l'accès ou l'adhésion aux parcours de

soins1 en renforçant le maillage territorial par le développement de dynamiques partenariales intersectorielles ;encourager des actions de soutien aux professionnels (santé, social, éducatif...) en charge d'accompagner les jeunes et promouvoir des actions incluant leur entourage (parents, fratries, proches, ...).la Fondation De France soutient à travers cet appel à projets le démarrage d'actions relevant de l'innovation dans le sens innovation de « rupture » : expérimentation, évaluation, et validation menant à une transformation, une modification de pratiques, de nouvelles méthodes d'interventions, ou nouveaux outils.

Les projets doivent être portés par une équipe et s'inscrire impérativement dans des dispositifs de soins formalisés. Ainsi, les projets portés par des institutions ne relevant pas des soins devront obligatoirement présenter une articulation solide avec le secteur spécialisé (par exemple, des consultations psychothérapeutiques au cœur d'institutions socio-éducatives).

Enfin, il est essentiel que les structures présentant des projets démontrent leur capacité à co-construire avec les jeunes eux-mêmes et/ou avec leurs proches la démarche de repérage ou de soins visée.

Les projets peuvent couvrir une ou plusieurs des problématiques suivantes :

les addictions avec ou sans substance (alcool, cannabis, jeux vidéo, écrans...) ;les risques suicidaires ;les TCA (anorexie, boulimie, hyperphagie...) ;des troubles psychiatriques émergents (schizophrénie, troubles bipolaires...) ;d'autres problématiques psychopathologiques et d'autres situations de mal-être (dépression, troubles anxieux, comportements violents, psycho-traumatismes...).

[Appel à projets](#)

[Modèle du rapport financier](#)

[Rapport d'avancement ou final](#)

## VEILLE LEGISLATIVE

### Veille au 31 janvier 2023

*Publié le 31 Janvier 2023*

Action sociale

Décret n° 2023-33 du 26 janvier 2023 relatif au régime d'assurance chômage

[JORF n°0023 du 27 janvier 2023](#)

COVID-19

Décret n° 2023-37 du 27 janvier 2023 relatif aux arrêts de travail dérogatoires délivrés aux personnes contaminées par la Covid-19

[JORF n°0024 du 28 janvier 2023](#)

Handicap

CIRCULAIRE N° CABINET/2023/7 du 13 janvier 2023 relative à la journée pour l'égalité des droits

et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le 11 février 2023

[Bulletin officiel Santé](#) - Protection sociale - Solidarité n° 2023/2 du 31 janvier 2023

CIRCULAIRE N° CABINET/2023/8 du 13 janvier 2023 relative au rôle et aux missions des sous-préfets référents handicap et inclusion au sein de chaque préfecture

[Bulletin officiel Santé](#) - Protection sociale - Solidarité n° 2023/2 du 31 janvier 2023

Sécurité sociale

Arrêté du 2 janvier 2023 fixant pour 2023 le montant du versement mentionné à l'article L. 911-7-1 du code de la sécurité sociale

[JORF n°0022 du 26 janvier 2023](#)

## ACTUS SOCIALES

### **[HAS] Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages dans les ESSMS**

*Publié le 31 Janvier 2023*

La Haute Autorité de santé propose aux professionnels du secteur social et médico-social des recommandations pour les aider et leur donner des repères dans leurs démarches de prévention des addictions et de réduction des risques et des dommages.

Ces recommandations sont déclinées en quatre documents correspondant aux quatre secteurs :

[handicap](#), [personnes âgées](#), [l'inclusion sociale](#), [la protection de l'enfance](#).

Ces recommandations de bonnes pratiques professionnelles constituent le troisième volet d'un programme portant sur « la prévention des addictions et la réduction des risques et des dommages ».

Source : [HAS](#), 25 janvier 2023

---

### **[CREDOC] La perception de la maltraitance par les Français**

*Publié le 31 Janvier 2023*

Le CREDOC a été missionné sur la perception des maltraitances par les Français par le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, M. Jean-Christophe COMBE dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de lutte contre les maltraitances.

Cette enquête réalisée auprès de 3 000 français a mis en évidence que 70% des français sont inquiets pour eux ou leur proche au sujet de la maltraitance, que 4 français sur 10 craignent d'être personnellement concernés par la maltraitance et que 6 français sur 10 pensent que le sujet de la maltraitance envers les personnes âgées ou personnes handicapées n'est pas assez évoqué.

### [Résultats de l'enquête](#)

Source : CREDOC, janvier 2023

---

## **[Fondation de France] Etude Solitudes 2022**

*Publié le 31 Janvier 2023*

A l'occasion de la Journée mondiale des Solitudes, lundi 23 janvier, la Fondation de France publie l'étude Solitudes 2022 intitulée Regards sur les fragilités relationnelles.

Elle montre que si l'isolement a reculé en un an, le sentiment de solitude reste élevé, avec 11 millions de personnes touchées en France, soit 20 % de la population de plus de 15 ans. L'étude retrace également les chemins d'entrée en solitude et les voies permettant d'en sortir à travers le vécu de personnes concernées par le phénomène.

### [Rapport](#)

### [Synthèse](#)

Source : Fondation de France, 23 janvier 2023

---

## **EHPAD - Contrôles, transparence, lutte contre les maltraitances**

*Publié le 31 Janvier 2023*

Le Gouvernement fait le point sur les actions mises en place pour répondre aux dysfonctionnements identifiés dans les EHPAD : les contrôles effectués, la transparence financière dans les EHPAD, le recrutement, la rémunération des professionnels, les Etats généraux de la maltraitance.

### [Dossier de presse](#)

Source : Ministère de la Santé et de la Prévention, 24 janvier 2023

---

## **[CESE] Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la**

## **sobriété ?**

*Publié le 31 Janvier 2023*

Appuyé sur un dispositif de participation citoyenne (consultation en ligne et atelier), cet avis propose une réflexion sur les conditions de la sobriété et de sa prise en compte dans les politiques publiques.

Cet avis commence par définir ce qu'est la sobriété puis dans une première partie présente des préconisations proposées par les acteurs du débat public et les difficultés rencontrées. Dans un second temps, l'avis présente les acteurs en présence et formule des préconisations autour de cinq axes de réflexion :

la justice sociale, la démocratie, l'offre et la demande, les espaces de temporalités, la construction de récits.

[Avis CESE](#)

Source : CESE, 11 janvier 2023

---

## **[Société française de santé publique] Webdocumentaire "de quoi j'me mêle ?"**

*Publié le 31 Janvier 2023*

Ce webdocumentaire sur les enjeux éthiques de l'accompagnement à la parentalité conçu par la Société Française de Santé Publique vise à contribuer à la réflexion éthique liée à l'accompagnement à la parentalité et à permettre ainsi de réfléchir, seul ou en équipe, et avec les familles, aux pratiques, aux postures, aux modalités de cet accompagnement.

Il est structuré en 8 grandes parties et propose pour chacune des axes de réflexion, des témoignages et des ressources.

<https://www.dequoijmemele.org/>

Source : Société française de Santé Publique, 27 décembre 2022

---

## **Vidéos pédagogiques sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées**

*Publié le 31 Janvier 2023*

Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), en lien avec le Secrétariat général du Comité interministériel du handicap (SG CIH), et avec le soutien de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) sont à l'initiative de cinq vidéos ayant pour objectif de présenter



simplement et concrètement la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

Réalisées comme des supports de formation, ces vidéos sont destinées aux personnes qui souhaitent comprendre la CDPH et son impact sur le quotidien des personnes handicapées.

Les vidéos portent sur 5 thématiques :

Les idées les plus importantes de la CDPH ;La capacité juridique - Article 12 de la CDPH  
;L'autonomie de vie et l'inclusion - Article 19 de la CDPH ;L'éducation - Article 24 de la CDPH  
;L'emploi - Article 27 de la CDPH.

[Vidéos en ligne](#)

Source : Gouvernement, 19 janvier 2023

## AGENDA

### **Directrices et directeurs d'établissements et services sociaux et médico-sociaux : faire du RGPD un atout pour son établissement**

*Le 14 février 2023*

#### **Echelle : National**

Les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) sont confrontés aux défis du numérique dans leur pratique quotidienne (dossier usager informatisé, données sensibles, risque cyber, etc.). La sensibilisation des directions d'établissement aux enjeux liés à ce développement participe à l'organisation de la conformité des acteurs du secteur.

La CNIL, le Ministère de la Santé et de la Prévention, le Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées et la CNSA, en collaboration avec l'ANS, invitent les directrices et directeurs d'ESMS à s'inscrire à ce webinar pour découvrir la protection des données à caractère personnel et ses implications pratiques dans leurs établissements.

Il se déroule le 14 Février 2023 de 14 h à 15 h 30.

[Inscrivez vous.](#)

---

### **La place de l'intervention par les pairs dans l'accompagnement Médico-social**

*Le 15 février 2023*

#### **Echelle : En région**

En novembre dernier, un collectif d'intervenants pairs et le Pôle Henry Dunant d'Amiens ont organisé

la “semaine de l’intervention par les pairs”.

Durant une semaine des ateliers ont été animés par et pour des personnes en situation de handicap sur différentes thématiques : Emploi, Bénévolat, Santé sexuelle, Habitat et Sport.

Ils proposent le 15 février prochain de 14h à 17h un retour d’expérience et un échange sur la place de l’intervention par les pairs dans l’accompagnement médico-social.

La table-ronde se déroulera à la MDPH de la Somme, Site Simone Veil (Salle Quartz), 49 bd Châteaudun à Amiens. (possibilité de participer en visioconférence)

Ce temps fort est ouvert à tous les professionnels du secteur médico-social, engagés ou non dans la démarche EPoP ainsi qu’aux personnes accompagnées au sein des établissements.

[Pour en savoir plus et s’inscrire](#)

---

---

## Orientation scolaire et choix du projet de vie

*Le 11 mars 2023*

### **Echelle : En région**

Le centre ressources autisme Nord-Pas de Calais, en partenariat avec le CROH (Centre Ressource Orientation et Handicap) et la Mission Locale, vous invitent à une matinée d’information, d’échanges et de réflexion sur l’orientation scolaire et le choix du projet professionnel. Elle aura lieu le Samedi 11 Mars 2023 de 9 h 30 à 12 h au Centre ressources autisme, Boulevard du Pr Jules Leclercq, Centre Paul Boulanger à Lille.

Inscriptions en précisant vos coordonnées Par mail : [g.delerot@cra-npdc.fr](mailto:g.delerot@cra-npdc.fr) ou par téléphone au 03 20 60 62 54

---

---

## Journée dédiée aux droits des usagers

*Le 13 avril 2023*

### **Echelle : En région**

La 7ème journée régionale des droits des usagers de la santé aura lieu le Jeudi 13 Avril 2023 à Amiens sur la prévention en santé. [Plus de détails.](#)

Contact : [ars-hdf-democratiesanitaire@ars.sante.fr](mailto:ars-hdf-democratiesanitaire@ars.sante.fr) Tél.: 03.22.96.17.67.

---

---

## Journée régionale Santé Sexuelle

*Le 16 mai 2023*

## **Echelle : En région**

La journée régionale Moi(s) sans tabou, dédié à la santé sexuelle aura lieu le 16 Mai 2023. [Affiche](#)

Contact : lucas DUPONT, [ldupont@ch-tourcoing.fr](mailto:ldupont@ch-tourcoing.fr)

---

## **Prévenir... Soigner... la fin justifie t'elle les moyens ?**

*Le 26 mai 2023*

### **Echelle : National**

La 5ème journée des consultations dédiées handicaps aura lieu le 26 Mai 2023 à Rennes sur le thème "Prévenir... Soigner... la fin justifie t'elle les moyens ?" [Pré programme](#)

[Inscription :](#)

### **OFFRES D'EMPLOI**

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

---

#### ***Tarifs Offres d'emploi :***

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €*

#### ***Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :***

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : 145 €*

*Particulier : 59 €*

*Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.*

*Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex*

*Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906*

*Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen*

*Sélection des informations : Laurence Allaëys*

*Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne*

*Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>*

---

*CREAI du Hauts-de-France*

*Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex*

*Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17*

---